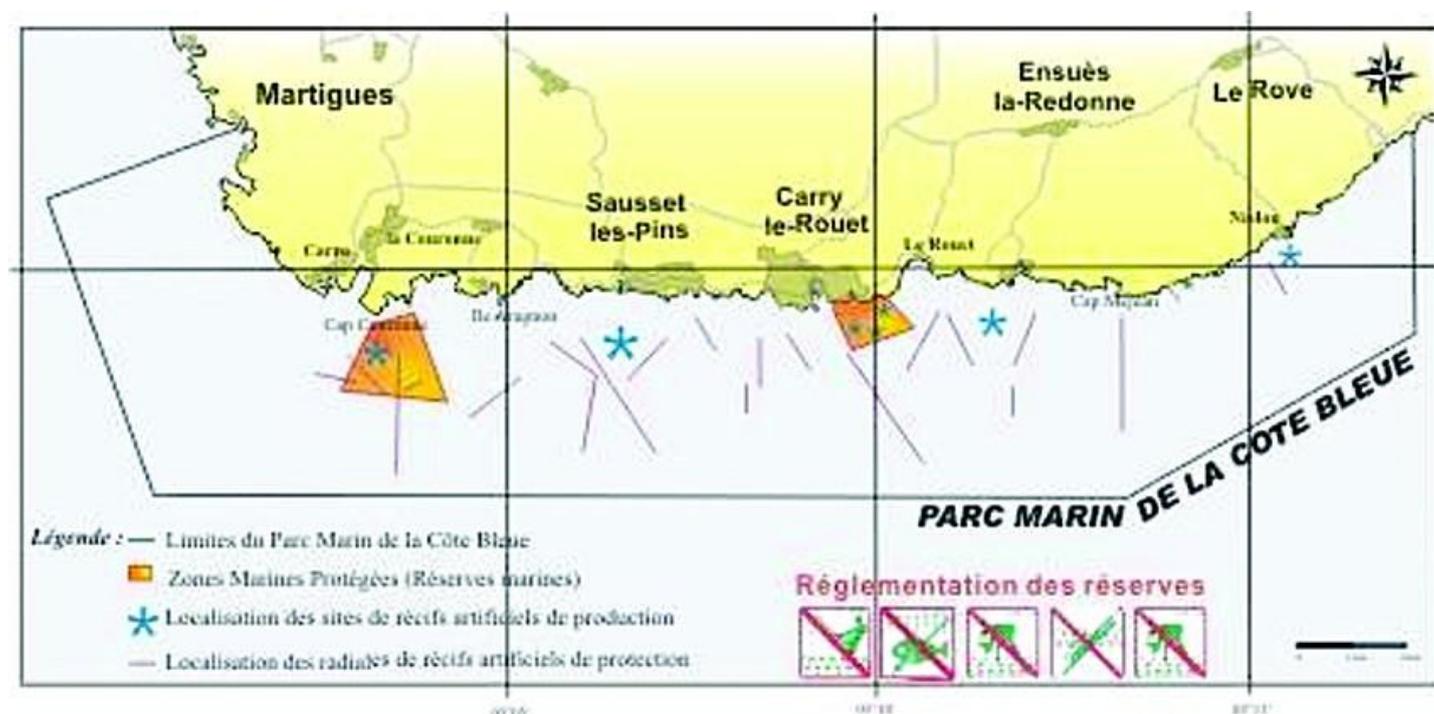


05-LE PARC MARIN DE LA CÔTE BLEUE ET LES ESPECES MARINES :

Créé en 1983 à l'initiative du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce parc marin est géré depuis 2020 par un syndicat mixte regroupant les communes côtières de Martigues, Sausset-les-Pins, Carry-le-Rouet, Ensues-la-Redonne et Le Rove (donc Niolon et La Vesse), le Conseil départemental et le Conseil régional auxquels sont associés de comités locaux de pêcheurs. Il fait 9 027 hectares. Il n'y a pas de réglementation spécifique de la pêche en-dehors du chalutage, sauf dans les deux réserves balisées dans lesquelles la pêche est interdite : celle de Carry-le-Rouet (93 hectares) et celle du Cap Couronne (197 hectares).



La faune du parc marin comprend plus de 200 espèces issues de 80 familles différentes dont le thon, la sole, le turbot, la baudroie, le loup, la daurade royale, le denti, la grande roussette, le roucaou, le verdaou, le rouget, la saupe, le blennie, la mostelle, la castagnole rouge, la galinette (rouget grondin), le Saint Pierre, le mérrou, la murène, l'hippocampe, la langouste rouge, la cigale de mer, le violet, la datte de mer, l'oursin (oursin commun ou violet, oursin noir, oursin melon et oursin diadème).

On peut rencontrer aussi plusieurs espèces de dauphins : dauphin commun, grand dauphin, dauphin bleu et blanc et globicéphale noir.

Plusieurs grottes obscures sont connues sur le site, les 3 plus grandes étant : la Grotte de Méjean, la Grotte de La Vesse et la Grotte de Niolon (ou du Chinois) :

<http://cotebleuemarine.n2000.fr/le-site-cote-bleue-marine/habitats/grottes-marines-submergees-ou-semi-submergees>

LES POISSONS (liste non exhaustive):

- anthias : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Anthias>
- apogon (ou casta gnole rouge, poisson-cardinal) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Apogon>
- bar commun, bar tacheté : voir loup [https://fr.wikipedia.org/wiki/Loup_\(poisson\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loup_(poisson))
- barracuda : espèce invasive, https://fr.wikipedia.org/wiki/Sphyraena_barracuda
- baudroie commune (ou lotte de mer) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Baudroie_commune
- bavarelle (ou blennie) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Blennioidei>
- beluga (ou huso huso) : à ne pas confondre avec le grand cétacé, https://fr.wikipedia.org/wiki/Huso_huso
- blennie (ou bavarelle) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Blennioidei>
- bœuf de Méditerranée (ou rascasse blanche ou uranoscope) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Uranoscope>
- bogue (ou boops boops) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Boops_boops
- bonite rayée (ou sarda sarda, pélamide) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Sarda_sarda



Bogue



Castagnole noire



Congre

- capelan de méditerranée : https://fr.wikipedia.org/wiki/Trisopterus_minutus
- castagnole noire : <https://www.aquaportail.com/fiche-poisson-128-chromis-chromis.html>
- castagnole rouge (ou apogon, poisson-cardinal) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Apogon_imberbis
- chapon (ou rascasse rouge ou grande rascasse) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rascasse_rouge
- congre (ou fiélas) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Conger>
- corb : de retour, mais espèce menacée, interdiction de pêche reconduite jusqu'en 2033 (voir en bas de chapitre) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Corb>
- denti : <https://www.fishipedia.fr/fr/poissons/dentex-dentex>
- dorade royale (ou daurade) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Dorade_royale
- empereur (ou hoplostêthe orange ou rouge) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Hoplost%C3%A8the_orange
- espadon : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Espadon>



Daurade royale



Denti



Espadon

- fiélas (ou congre) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Conger>
- fretin (ou atherina boyeri, jol, mange-tout) : beaucoup utilisent le mot « fretin » pour désigner tous les petits poissons (d'où l'expression menu fretin), https://fr.wikipedia.org/wiki/Atherina_boyeri
- gallinette (ou grondin perlon, tombe) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Chelidonichthys_lucerna
- girelle commune (famille des labres) : c'est la femelle, https://fr.wikipedia.org/wiki/Coris_julis
- girelle royale (famille des labres) : c'est le mâle, https://fr.wikipedia.org/wiki/Coris_julis
- gobie : les espèces de gobies sont très nombreuses, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gobie>
- gobie à grosse tête : <http://www.marseille-sympa.com/gobie.html>
- gobie à joues poreuses : https://fr.wikipedia.org/wiki/Gobie_%C3%A0_joues_poreuses
- gobie moucheté : <http://www.marseille-sympa.com/gobie-mouchete.html>



Girelle commune (= femelle)



Girelle royale (=mâle)



Gobie à grosse tête

- grande roussette : c'est un petit requin. https://fr.wikipedia.org/wiki/Scyliorhinus_stellaris
- grondin perlon : voir gallinette, https://fr.wikipedia.org/wiki/Chelidonichthys_lucerna

- hippocampe (syngnathe) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Syngnathus>
- lamproie marine : https://fr.wikipedia.org/wiki/Lamproie_marine
- lépadogaster (ou porte-écuelle de Gouan) : <https://doris.ffessm.fr/Especes/Lepadogaster-lepadogaster-Porte-ecuelle-de-Gouan-323>
- liche amie : https://fr.wikipedia.org/wiki/Lichia_amia
- lotte de mer (ou baudroie) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Baudroie_commune



Loup (ou bar commun)



Mange-tout



Mérou brun

- loup (ou bar commun, bar tacheté) : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Loup_\(poisson\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Loup_(poisson))
- mange-tout : voir fretin, https://fr.wikipedia.org/wiki/Atherina_boyeri
- maquereau commun : https://fr.wikipedia.org/wiki/Maquereau_commun
- mendole : <https://doris.ffessm.fr/Especes/Spicara-maena-Mendole-707>
- mérou brun (ou mérou rouge, mérou noir, mérou sombre, mérou de Méditerranée) : attention, espèce menacée, interdiction de pêche reconduite jusqu'à 1933 (voir en bas de chapitre) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Epinephelus_marginatus
- mostelle : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mostelle>
- murène : nombreuses espèces. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Muraenidae>



Murène commune



Pagre commun



Rascasse rouge

- oblade : https://fr.wikipedia.org/wiki/Oblada_melanura
- pagre commun (pagrus pagrus) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pagrus_pagrus
- raie pastenague : https://fr.wikipedia.org/wiki/Dasyatis_pastinaca
- rascasse (nombreuses espèces) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Rascasse>
- rascasse blanche (bœuf de Méditerranée ou uranoscope) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Uranoscope>
- rascasse rouge (ou chapon, ou grande rascasse) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rascasse_rouge
- requin pèlerin (aperçu en 2008) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Requin_p%C3%A8lerin
- roucaou (famille des labres) : <https://www.fishipedia.fr/fr/poissons/symphodus-tinca>



Rouget de roche



Saint-Pierre



Sar commun

- rouget : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Rouget>
- Saint-Pierre : https://fr.wikipedia.org/wiki/Zeus_faber
- sar : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Sar_\(poisson\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Sar_(poisson))
- sardine : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sardine>
- saupe : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Saupe>



Saupe



Serran commun



Sole

- scorpène : famille des rascasses : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rascasse_rouge
- sept trous (lamproie marine) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Lamproie_marine
- serran commun : https://fr.wikipedia.org/wiki/Serran_commun
- sole : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Sole>
- syngnathe (hippocampe) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Syngnathus>
- thon blanc : https://fr.wikipedia.org/wiki/Thunnus_alalunga
- thon rouge : https://fr.wikipedia.org/wiki/Thon_rouge



Roucaou et verdaou



Thon blanc



Turbot

- turbot : https://fr.wikipedia.org/wiki/Turbot_%28poisson%29
- uranoscope (ou rascasse blanche ou bœuf de Méditerranée) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Uranoscope>
- verdaou (roucaou vert) : <https://www.marseille-sympa.com/verdao.html>
- vive, vive-araignée (trachinidae) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Trachinidae>

→→ Interdiction de pêche des mérus et corbs, espèces menacées : <https://www.lechasseursousmarin.com/%F0%9F%90%9F%E2%9B%94-reconduction-10-ans-moratoire-merous-et-corb-en-peche-de-loisir/>



Vive-araignée



Grands dauphins

LES MAMMIFERES MARINS :

- baleine à fanons : <https://www.universalis.fr/encyclopedie/baleine-a-fanons/>
- dauphin bleu et blanc : https://fr.wikipedia.org/wiki/Dauphin_bleu_et_blanc
- dauphin commun à bec court : https://fr.wikipedia.org/wiki/Dauphin_commun_%C3%A0_bec_court
- grand dauphin : on en voit de plus en plus fréquemment dans la rade, https://fr.wikipedia.org/wiki/Grand_dauphin
- rorqual commun : https://fr.wikipedia.org/wiki/Rorqual_commun

LES COQUILLAGES :



Arapède



Biou, oeil de Sainte-Lucie



Moules

- arapède (patella vulgata) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Patella_vulgata
- biou (oeil de Sainte-Lucie) : <https://www.calanquedepiana.fr/oeil-de-sainte-lucie/>
- datte de mer (lithophaga) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Lithophaga_lithophaga
- moule commune : https://fr.wikipedia.org/wiki/Moule_commune
- oursin : https://fr.wikipedia.org/wiki/Oursin_comestible
- troque (trochus) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Trochus>
- violet (figue de mer) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Figue_de_mer

→→ Réglementation stricte pour le ramassage des oursins : <http://actualites-nautiques.com/la-peche-aux-oursins-en-paca/>

LES MOLLUSQUES :

- calmar, calamar, encornet : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Calmar>
- concombre de mer (holothurie) : à Niolon, ils sont surtout noirs : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Holothurie>
- étoile de mer : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89toile_de_mer
- lièvre de mer (aplysia) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Aplysia>



Concombre de mer noir



Etoile de mer



Lièvre de mer

- méduse pélagique (pelagia noctiluca) : la plus courante, l'une des plus urticantes (voir article plus bas) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Pelagia_noctiluca
- méduse cotylorhiza tuberculata (œuf au plat) : très peu urticante : https://fr.wikipedia.org/wiki/Cotylorhiza_tuberculata
- méduse aurelia aurita (méduse bleue) : jolie, presque transparente, très peu urticante :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Aurelia_aurita

- poulpe (pieuvre) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Pieuvre>

- seiche : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Seiche_\(animal\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Seiche_(animal))

→→ Réglementation sur la pêches aux poulpes : <https://www.calanques-parcnational.fr/fr/actualites/1er-juin-30-septembre-interdiction-de-pecher-le-poulpe>

LES CRUSTACES :

- bernard-l'hermite (ou pagure, piade, piadon) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Paguroidea>

- cigale de mer (ou chambris) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Scyllaridae>

- crabe vert (favouille) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Carcinus_maenas

- crabe dormeur (dormeuse) : https://fr.wikipedia.org/wiki/Cancer_pagurus

- crevette : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Crevette>

- esquinade : grande araignée de mer aux longues pattes qu'on trouvait déjà il y a 8000 ans.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Araign%C3%A9e_de_mer

- langouste rouge : https://fr.wikipedia.org/wiki/Langouste_rouge



Bernard-l'hermite



Crabe dormeur



Favouille

AUTRES HABITANTS DE LA MER :

- éponge (spongiaire, porifera) : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Porifera>

- gorgone rouge et gorgone jaune : ce sont de coraux. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Gorgonacea>

- posidonie : très utile, malheureusement menacée par l'envahissante caulerpa racemosa, venue d'Australie et par la redoutable caulerpa taxifolia. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Posidonie>

- plongeur : espèce très diversifiée, avec ou sans bouteille, avec ou sans harpon...

Et n'oublions pas : « **Pour faire une bonne bouillabaisse, il faut se lever de bon matin...** »

Bouillabaisse : rascasse ou scorpène, roucaou, rouget, galinette, Saint-Pierre, mais aussi éventuellement : langouste, favouille, moule, fielas, baudroie, girelle, serran, vive, uranoscope, gymnote, demoiselle...

(Article in revue Marseille « Plaisirs de la mer » n° 202, juin 2003)



Annexe : SPECIAL MEDUSES (ces bêtes si jolies que nous aimons tant !)



Méduses bleues

→→ Méduses pélagiques (ou pelagia) : malheureusement, et de plus en plus souvent, le port de Niolon est envahi de méduses pélagiques, très urticante. Elle peut provoquer des brûlures et des lésions cutanées. Le meilleur remède à ce jour, est de couvrir la plaie avec du sable et de frotter la zone doucement, afin de retirer les épines. Si la blessure ne disparaît pas, contacter un médecin est nécessaire.



Méduse pélagique

→→ Un article intéressant pour mieux comprendre la recrudescence des méduses (GEO, 01/03/2019) :

« Ces innombrables créatures marines, présentes sur l'ensemble des mers et océans, ne pullulaient autrefois que tous les douze ans. Mais depuis les années 2000, toutes les années sont des années à méduses... Guillaume Eveillard, conservateur au Médusarium de l'Aquarium de Paris, nous explique pourquoi.

GEO : Pourquoi les eaux de la mer Noire et Baltique sont-elles devenues de véritables "soupes à méduses" ?

Guillaume Eveillard : En Europe, les méduses grossissent normalement au printemps et sont adultes en été. Aujourd'hui, on se rend compte qu'il y a des proliférations de méduses à d'autres moments de l'année. Avec le réchauffement des océans, le plancton (principale nourriture des méduses, ndlr) se reproduit dès l'automne. En conséquence, les méduses (qui ont besoin de beaucoup d'énergie, donc de nourriture, pour féconder leurs œufs, ndlr) arrivent à proliférer dès l'hiver.

Le deuxième facteur de cette prolifération est la surpêche dans les océans car les prédateurs des méduses, comme les poissons, sont moins nombreux. Pas que les poissons d'ailleurs, il y a aussi les mammifères marins et des reptiles comme les tortues qui mangent les méduses.

GEO : Y a-t-il un impact sur la biodiversité ?

Guillaume Eveillard : La prolifération des méduses, si elle n'est pas régulée, peut être vraiment dangereuse pour la biodiversité car les méduses dévorent les larves de poissons. Plus il y a de méduses, moins il y a de poissons dans les océans.

GEO : Quelle est la dangerosité des méduses pour l'Homme ?

Guillaume Eveillard : Elle est relativement faible, il faut juste faire attention quand vous allez vous baigner sur certaines plages. Peu d'espèces de méduses sont mortelles pour l'homme, les plus dangereuses sont présentes en Australie. Là-bas, lors de pics, les plages sont alors fermées ou des filets sont installés pour les empêcher d'arriver jusqu'au bord. »

Vous pouvez lire cet article en suivant ce lien :

<https://www.geo.fr/animaux/pourquoi-les-meduses-sont-elles-de-plus-en-plus-nombreuses-194739>



Méduse œuf au plat

Pourquoi tant de méduses pelagia pullulent en Méditerranée ?



Jean-Henri Heck, Maître de recherches honoraire F.R.S.-FNRS, STARESO, Calvi, Corse et Université de Liège (Belgique) (Laboratoire d'Océanologie) jb.becq47@gmail.com

Les apparitions massives de la méduse schyphozoaire *Pelagia noctiluca* sont de plus en plus fréquentes en Méditerranée Occidentale. Ces pullulations constituent donc une nuisance pour les eaux de baignade et les installations aquacoles côtières. Ces méduses causent des brûlures douloureuses aux baigneurs. Elles peuvent entrer en compétition avec les poissons pour la nourriture (le plancton). Elles peuvent également tuer les jeunes poissons et leurs larves.

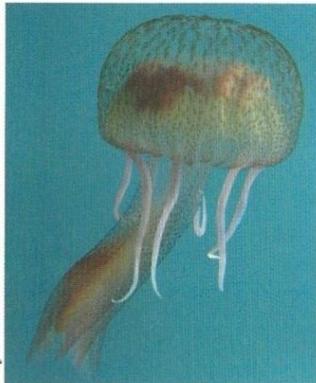
Leurs apparitions dans les eaux côtières sont généralement fortuites, discontinues dans le temps et dans l'espace et généralement sous forme d'essaims. Les essaims de *Pelagia noctiluca* apparaissent dans tout le bassin méditerranéen occidental et débordent largement du plateau continental. Ils sont particulièrement nombreux au niveau du front liguro-provençal où le plancton est abondant.

Le contrôle des populations de méduses reste

impossible, car leur écologie est encore mal connue. Celle-ci fait l'objet des recherches actuelles.

Les causes des pullulations sont multiples.

La première cause concerne le mode de reproduction de *Pelagia noctiluca*. Contrairement aux autres méduses schyphozoaires, son développement est direct et rapide sans stade benthique fixé. Tout le cycle de vie se déroule dans la colonne d'eau, y compris à grande distance des côtes. En été, quand les conditions alimentaires sont favorables, les adultes, dont les sexes sont séparés, libèrent les gamètes dans l'eau (spermatozoïdes et ovules). Chaque femelle pond plusieurs centaines de milliers d'oeufs qui sont fertilisés extérieurement puis se transforment en larves nageuses puis en larves ephyras. Pendant cette période, les larves sont sujettes à une forte prédation par les jeunes poissons. A une température de 19°C, cette transformation dure 92 heures mais si la température augmente, le développement est plus rapide et la survie des larves augmente car elles sont soumises moins longtemps à la prédation. Ensuite, le stade larvaire appelé « ephyra » évolue progressivement pour donner une jeune méduse, d'environ 8 mm de diamètre. Les tentacules marginaux et les filaments apparaissent et se développent progressivement. Ultérieurement, la méduse poursuit sa croissance jusqu'à atteindre un diamètre de 3,5 cm après trois mois, taille à partir de laquelle elle est capable de se reproduire. En Corse, dans la baie de Calvi, la présence de larves ephyras de *Pelagia noctiluca* dans le plancton indique un taux de reproduction élevé. Cependant, la ponte ne dure qu'une



© Jean-Henri HECK

La méduse *Pelagia noctiluca*



semaine et les larves ephyras ne s'observent que sur une période très courte, de mai à juin. De plus, malgré l'abondance des adultes, la reproduction massive n'a pas lieu chaque année. Les pullulations surviennent tous les 10 à 12 ans et durent plus de 4 ans. La dernière pullulation est apparue en 2006.

L'autre cause de pullulation est l'alimentation des larves et des adultes. Les larves ephyras se nourrissent d'organismes unicellulaires minuscules (le micro-zooplancton). Leur survie dépend de l'abondance de ce dernier. Le microzooplancton est plus abondant les étés chauds. Les adultes se nourrissent de très petits animaux (le mésozooplancton) : de copépodes en particulier. L'abondance exceptionnelle de ces proies certaines années pourrait être une des causes de la prolifération. Ainsi, en 2006 la survie des larves et les pullulations des adultes durant l'été semblent être en relation avec des biomasses particulièrement élevées de mésozooplancton. Réciproquement, à la fin de l'été 2006, la prolifération de *Pelagia* pourrait être la cause du déclin du mésozooplancton et des larves de poissons. Durant l'été 2007, le zooplancton était bas et par conséquent *Pelagia* a décliné.

Une autre cause probable de prolifération des méduses concerne les facteurs météorologiques.

En Méditerranée nord-occidentale, les pullulations apparaissent associées à des hivers chauds, qui *in fine* sont liés au climat Nord Atlantique. Le climat doux régnant durant la période hivernale a sans aucun doute un effet favorable sur la reproduction, notamment en diminuant la mortalité larvaire provoquée par le mélange vertical de la colonne d'eau ou en réduisant la période de développement larvaire. Un manque général de précipitations, associé à des températures et des pressions atmosphériques élevées de mai à août, apparaît comme étant le meilleur prédictateur de l'occurrence des années à *Pelagia*. Dans la région méditerranéenne Nord-occidentale, cette combinaison d'anomalies semble provenir d'une situation météorologique anticyclonique (haute pression) de longue durée, principalement lorsque se présente un printemps en avance et un été en retard. De même, en Tunisie, les années à *Pelagia* correspondent aux périodes sèches, généralement associées à des amplitudes thermiques fortes (supérieures à 16°C), dues à des étés particulièrement chauds, malgré des hivers doux.

Ne négligeons pas l'hypothèse, commune à tous les océans, stipulant que la diminution des stocks de poissons pélagiques prédateurs de méduses

permet leur prolifération. En effet la pêche n'a cessé de faire diminuer le stock de poissons prédateurs. Or, la plupart des méduses se nourrissent des mêmes proies que de nombreux adultes et juvéniles de ces poissons. Une réduction des



La couleur rouge de ces eaux est due à la présence de dizaines de milliers de méduses *Pelagia* juvéniles de quelques millimètres de diamètre. Lavezzi, Corse, juin 2009.



populations de poissons prédateurs pourrait donc être à l'origine d'une élévation des peuplements de méduses qui tendent à réduire à leur tour les stocks de poissons par l'élimination d'un nombre croissant de juvéniles. Cependant, au début du XX^e siècle, des pullulations de méduses ont été observées pendant des cycles similaires alors que la pêche n'était pas encore intensive.

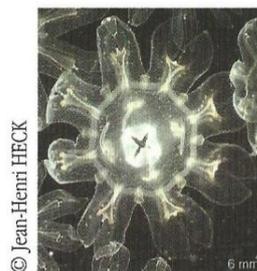
Toutes ces hypothèses sont étudiées !

En 2017 et surtout en 2018, les populations de la méduse *Pelagia noctiluca* se sont nettement affaiblies mais avec une poussée encore forte début juillet 2019. Cela pourrait conforter l'hypothèse de poussées cycliques peut être corrélées aux activités solaires (cycles de 10-11 ans des sun-spots). Un cycle de formation moins dense de méduses aurait ainsi commencé en 2017.



© Jean-Henri HECK

Jeune larve planula (0,8 mm de diamètre) de méduse *Pelagia*



© Jean-Henri HECK

Larve ephyra (6 mm de diamètre) de *Pelagia*